

# PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

## CAPA des ASSAE de l'académie de Poitiers

RÉSULTATS		du 29/11/2018 à 10h00			au 06/12/2018 à 17h00		
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 62	1. Y a-t-il eu carence ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non			Nombre de listes présentées 2		
B. Nombre de votants	B = 43				Nombre de sièges à pourvoir P = 2		
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 3				Quotient électoral (2 décimales)		
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 40				$G = \frac{D}{P} = \frac{40}{2} = 20,00$		
Désignation des syndicats ayant présenté des listes (préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à D) V	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle de la plus forte moyenne : $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges	Nombre de sièges selon le nombre de suffrages valablement exprimés	Nombre de sièges selon le nombre de candidats	Nombre d'élus titulaires par liste
SNUASFP FSU Engagé-es au quotidien !	4	35	1	1	0	0	2
La CFDT dans l'éducation Pour que chaque voix compte	2	5	0	0	0	0	0

Signature des membres du bureau de vote :

NOM et PRENOM	Organisation syndicale	Signature


  
 CB  
 [initials]  
 [signature]  
 [initials]